



Budget 2026 : « Le service civique demeure un moyen de redonner du sens au collectif dans un monde de plus en plus fragmenté »

Collectif

Dans une tribune au « Monde », les anciens ministres Gil Avérous, Geneviève Darrieussecq, Patrick Kanner et Prisca Thevenot ainsi que le président de l'Institut de l'engagement, Martin Hirsch, expriment leur attachement au service civique, menacé d'une réduction de moyens par le projet de loi de finances pour 2026.

Face à la montée des tensions et des inégalités, notre société a plus que jamais besoin de repères partagés, d'expériences communes et de nouvelles raisons d'espérer ensemble. Bref, d'engagement, et c'est en ce sens que le service civique demeure un levier essentiel de notre cohésion nationale.

Grâce à un très large consensus républicain à l'Assemblée nationale et au Sénat, le service civique a été inséré en 2010 dans le code du service national, dont l'article L. 120-1 précise : « Le service civique a pour objet de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale et offre à toute personne volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général en France ou à l'étranger auprès d'une personne morale agréée. » Quinze ans plus tard, il demeure une réponse concrète à une question profondément politique : comment redonner du sens au collectif dans un monde de plus en plus fragmenté ?

Le service civique offre à chaque jeune de 16 à 25 ans – et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap – la possibilité de s'engager durant six à douze mois pour l'intérêt général, tout en recevant une indemnisation et un accompagnement vers l'avenir. C'est une politique publique simple, lisible, inclusive, et qui a rencontré un succès important jusqu'à devenir progressivement un rite de passage vers l'âge adulte, en permettant à plus de 10 % d'une classe d'âge – soit 80 000 personnes – de s'engager chaque année.

En quinze ans, ce sont près de 900 000 volontaires qui ont pris part à cette réussite collective, œuvrant auprès de 80 000 organismes d'accueil – associations, écoles, préfectures, hôpitaux, collectivités, structures médico-sociales ou de défense de l'environnement – qui bénéficient directement de cette force d'engagement. Sur le terrain, les volontaires se rendent utiles auprès des personnes âgées isolées, des élèves en difficulté, de publics fragilisés ou au service de la transition écologique. Ils découvrent ainsi le sens de l'action citoyenne, notamment avec le brevet premier secours, la force du collectif et leur capacité à transformer la société. Le service civique est un investissement dans la République.

Prévenir plutôt que réparer

Le service civique est aussi un investissement pour la jeunesse. Chaque mission accomplie répond à un besoin concret tout en transformant un parcours individuel. Chaque euro investi aujourd'hui dans l'engagement des jeunes représente plusieurs euros que la collectivité n'aura pas à dépenser demain pour accompagner des jeunes désorientés, isolés ou durablement éloignés de l'emploi. C'est une



manière efficace et responsable de prévenir plutôt que de réparer.

Alors que le taux de chômage des jeunes atteint encore 19 % et où près de 55 % d'entre eux déclarent faire face à des difficultés de santé mentale, le service civique participe au bien-être de la jeunesse. Il constitue un véritable tremplin vers l'emploi ou la reprise d'études : en développant des compétences utiles et reconnues, il aide les jeunes à construire un projet professionnel et à prendre confiance en leur avenir. Le service civique a un point faible : objet consensuel, il ne fait pas polémique, il ne fait pas de bruit, il ne fait pas de vagues. N'étant pas contesté, il est trop rarement défendu.

Pourtant, dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, le service civique a vu ses moyens réduits pour la première fois en 2025, alors même que, depuis trois ans, le budget de l'Agence du service civique ne suffit plus à satisfaire la demande croissante des jeunes. Si le projet de loi de finances pour 2026 devait être confirmé, le nombre de places réellement ouvertes devrait chuter de 87 000 en 2024 à 59 000 en 2026.

Pour préserver le sens même du service civique et son universalité, un nouveau compromis ambitieux s'impose : maintenir au minimum la possibilité pour un jeune sur dix de s'engager, soit 80 000 par an, et voir dans le service civique un outil majeur pour la résilience de la nation, ce qui peut être réalisé par le développement des missions régaliennes proposées aux jeunes lors de cet engagement, par un renforcement de la formation citoyenne, par un lien plus affirmé avec les différentes réserves, à l'issue du service civique. Ce n'est pas par hasard si le service civique a été intégré dans le code du service national.

C'est le sens de notre démarche, transpartisane, après avoir été, chacune et chacun d'entre nous, avec trois présidents de la République différents, impliqués dans le développement du service civique.

Gil Avérous, maire (divers droite) de Châteauroux ; Geneviève Darrieussecq, députée (Les Démocrates) des Landes ; Martin Hirsch, président de l'Institut de l'engagement ; Patrick Kanner, sénateur du Nord (groupe Socialiste, écologiste et républicain), ancien ministre ; Prisca Thevenot, députée (Ensemble pour la République) des Hauts-de-Seine. ■

